Légende

- UA : Zone urbaine correspondant au centre ville ancien
- UB : Zone urbaine correspondant aux espaces bâtis situés en périphérie du centre ville
- UBe : Secteur urbain à vocation d'équipements publics
- UBg : Secteur urbain correspondant à une aire des gens du voyage
- UC : Zone urbaine correspondant aux espaces bâtis à l'intérieur des espaces agricoles.
- Uh : Zone urbaine correspondant aux hameaux
- Uss : Zone urbaine correspondant au secteur sauvegardé
- Ux : Zone urbaine à vocation économique
- Ux1 : Secteur urbain à vocation économique et liée à une ICPE
- 1AU : Zone à urbaniser principalement de l'habitat
- 1AUx : Secteur correspondant à des zones à urbaniser à vocation économique
- 1AUxa : Secteur correspondant à des zones à urbaniser à vocation économique spécifique à l'opération Agrinove
- AU0 : Zone urbaine correspondant à des secteurs fermées à l'urbanisation devant être urbanisées à moyen terme
- A : Zone Agricole
- Ae : Secteur agricole à enjeux environnementaux
- Ap : Secteur agricole protégé dans lesquel certaines constructions sont autorisées
- As : Secteur agricole lié au centre équestre
- N : Zone Naturelle

- Servitude de projet
- 1 Orientation d'aménagement et de programmation
- Emplacements réservés
- Espaces présentant un intérêt écologique et/ou paysager à préserver en l'état selon les dispositions du code de l'Urbanisme
- Espaces boisés à protéger selon les dispositions du code de l'urbanisme
- Zones Humides à protéger selon les dispositions du code de l'Urbanisme
- Marge de recul
- Boisements linéaires présentant un intérêt patrimonial et paysager selon les dispositions du code de l'urbanisme
- Chemin de grande randonnée à préserver selon les dispositions du code de l'Urbanisme
- 1 Patrimoine pouvant faire l'objet d'un changement de destination selon les dispositions du code de l'Urbanisme
- 1 Élément du patrimoine présentant un intérêt écologique et/ou paysager à préserver selon les dispositions du code de l'Urbanisme
- Siège d'exploitation agricole
- 1 Monuments Historiques
- Espaces soumis au risque d'inondation
- Espaces non soumis au risque de mouvement de terrain (Cf 4.2.B plan des servitudes d'utilité publique pour le PPR "mouvement de terrain")
- Espace soumis à des enjeux de sécurité publique et délimité selon les dispsositions du Code de l'Urbanisme

N W E S

Élément du patriomoine présentant un intérêt écologique et/ou à préserver selon les dispositions du code de l'Urbanisme

N°	Description	Référence cadastrale
01	MOULIN	CH0093
02	FONTAINE	AO0021
03	CHAPELLE	BB0052
04	PIGEONNIER	AT0062
05	PIGEONNIER	0X0820
06	PIGEONNIER	0E0252

Tableau des emplacements réservés

N°	Description	Bénéficiaire	Surface en m²
01	Elargissement du chemin rural	Commune	8230
02	Aménagement de la Rue Neuve des champs et desserte	Commune	552
03	Aménagement du carrefour	Commune	615
04	Création d'une desserte au lieu-dit "Rapin"	Commune	455
05	Création d'une desserte au lieu-dit " Rapin"	Commune	535
06	Création d'une desserte au lieu-dit "Rapin"	Commune	670
07	Amélioration du carrefour	Commune	61
08	Elargissement à 10m d'emprise de la rue des Tourterelles	Commune	1600
09	Aménagement d'un système collectif de traitement des eaux usées	Commune	726
10	Aménagement d'un système collectif de traitement des eaux usées	Commune	637
11	Aménagement d'un système collectif de traitement des eaux usées	Commune	752
12	Elargissement de la RD 930	Département	51646
13	Elargissement de la RD 136	Département	4183
14	Création d'un accès	Commune	70
15	Création d'un accès	Commune	235
16	Création d'un accès	Commune	320
17	Création d'un accès	Commune	222

Liste des Monuments Historiques

Numéro	Description	STATUE
1	Maison dite des Conférences	Classé
2	Ancienne Mairerie	Inscrit
3	Statue Henri IV	Inscrit
4	Pavillon des Bains du Roy	Classé
5	Mosaïques et ruines romaines	Classé
6	Château d'Henri IV	Classé
7	Eglise Saint Nicolas	Classé
8	Maison dite de Sully	Inscrit
9	Vieux Pont sur la Baïse	Classé
10	Ancien établissment templier de Puy Fort Equille	classé
11	Pont de Tauziette sur l'Osse	classé
12	Château de Lagrange-Monrepos	classé
13	Moulin de Barbaste ou d'Henri IV	classé
14	Pont roman sur la Gélise	classé
15	Château de Bournac	classé
16	Château de Douazan	classé

urbactis

SébastienLePape
Directeurassocié
Géomètre-Expert

GildasCarré
Directeurassocié
Urbaniste

Jacobus Vos
Directeurassocié
IngénieurVRD
Etudeshydrauliques

MaximedelaTouche
IngénieurE.S.G.T.
Modélisation3D&BIM
Prestationspardrone

Département du Lot et Garonne
Commune de Nérac

3.A - Règlement Graphique de Zonage

Plan Local d'Urbanisme

Plan d'ensemble

AGENCEdeMONTAUBAN
60ImpassedeBerlin
Albasud–CS80391
82003MONTAUBANCedex
Tél0563664422

AGENCEdeGRENADE
1289ruedesPyrénées–BP3
31330GRENADE/GARONNE
Tél0561826076

Fax0563661492
urbactis@urbactis.eu
www.urbactis.eu

Noscompétences
Urbanisme &Paysage
Ingénierie VRD
Etudeshydrauliques
Géomètre-Expert
A.M.O. patrimoniale
Modélisation3D&BIM
Prestations par drone
Cartographie & SIG

Plusde25personnes àvotreservice

Echelle1/5000
Dossier n°11386

Urbactis est détenteur des archives des cabinets de Géomètres-Experts : Philippe FRANCOIS, Sébastien LE PAPE
Pierre JEANJEAN, Jean-Louis DEPART, Henry TIXIER et André BLANCHOT